



**MOUVEMENT
RETROUVAILLES**
adopté(e)s • non-adopté(e)s • parents
Août-Septembre 2025
IR16-1



Mouvement Retrouvailles adopté(e)s – non adopté(e)s – parents Info-Retrouvailles

Mot de la présidente

Nous sommes de retour!



Le mois d'août s'achève et signifie que notre saison 2025-2026 débutera sous peu! Nos bénévoles seront en poste pour reprendre les activités régulières et spéciales prévues pour les prochains mois et nous poursuivons la parution de notre Info-Retrouvailles afin de vous tenir informer des nouveautés, des activités, des suggestions diverses en lecture, documentaire, film, etc.

Depuis la mise en vigueur des nouvelles mesures législatives en juin 2024, les demandes ont afflué et les travaux de recherches et contacts également. Nous sommes vraiment heureux de constater que plusieurs de nos membres aient pu boucler la boucle sur leurs origines grâce à l'ouverture des dossiers, les recherches, contacts et l'ADN. Nous poursuivrons donc dans la même veine cette année et nous vous demandons de continuer d'être indulgents et patients lorsque vous nous adressez une demande de recherche/contact. Ayant plusieurs demandes, il arrive que les délais soient un peu plus longs que désirés, mais nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour traiter les demandes dans un temps raisonnable. Cependant, nous vous rappelons qu'il est important de comprendre que nous n'avons aucun pouvoir quant au traitement des demandes auprès des services d'antécédents et retrouvailles des CISS/CIUSSS/SASIE.

Nous espérons que vous serez encore parmi nous pour cette nouvelle saison. Les équipes sont prêtes à vous accueillir, à vous aider et à partager avec vous tous.

Bon retour, bonne saison et bonne lecture!

Au plaisir!

facebook



Caroline Fortin, présidente

DERNIÈRE CHANCE! INVITATION – Souper-conférence Vendredi 5 septembre 2025 - GATINEAU

Le Mouvement Retrouvailles est heureux de vous inviter à participer à un souper-conférence, tenu le vendredi 5 septembre 2025 à Gatineau. Au cours de ce souper/soirée, nous aurons une période d'informations et vous aurez la chance de poser vos questions sur le Mouvement Retrouvailles et sur les mesures législatives actuelles dans le monde du postadoption/ retrouvailles au Québec. De plus, nous aurons le plaisir d'entendre Mme Lyne Perron, conférencière, laquelle nous présentera « **Comprendre le trouble de l'attachement et retrouver le contrôle de sa vie** ». Mme Perron est une personne adoptée, conceptrice du site « Adoption, Émotions, Retrouvailles », expérimentée au niveau du service d'antécédents et retrouvailles. Vous aurez également l'occasion d'échanger, si désiré, sur votre vécu et vos expériences.



Nous vous accueillerons dès 17h30 à l'Hôtel V (Salle Exécutive). Un buffet froid sera servi et les prestations débuteront vers 19h00. **Le coût de cette activité sera de 35 \$ / personne (payable à l'avance).**

ENDROIT :

Hôtel V (Salle Exécutive)
585, boul. de la Gappe
Gatineau (Québec) J8T 8N7
([Voir la carte Google](#))

HORAIRE

Arrivée : 17h30
Souper : 18h00
Soirée : 19h00

Réservez avant le 24 août 2025 en retournant le coupon ci-après dûment rempli, accompagné de votre paiement. Aucune annulation ne sera remboursée après le 24 août 2023.

INSCRIPTION – INSCRIPTION – INSCRIPTION Souper-conférence – Vendredi 5 septembre 2025

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nbre de personnes : _____ Montant du paiement : _____ \$

Nom et prénom des personnes additionnelles : _____

Commentaires / Allergies / Autres : _____

Veuillez retourner le tout, accompagné de votre paiement (chèque ou mandat-poste), à :

Mouvement Retrouvailles, adopté(e)s – non adopté(e)s – parents
Casier postal 47002, Lévis (Québec) G6Z 2L3

OU

par **Virement Interac** en utilisant l'adresse électronique : info@mouvement-retrouvailles.qc.ca .

Pour tout renseignement additionnel : info@mouvement-retrouvailles.qc.ca / 418 903 9960/1 888 646 1060



FORUM
ADOPTION
QUÉBEC

Les enjeux de l'adoption au Québec
Culturel • juridique • social

30 septembre et
1^{er} octobre 2025

M O N T R É A L

Un parcours de vie à coconstruire : réunir, réfléchir et transformer



Deux jours pour faire avancer l'adoption au Québec

Ce grand rendez-vous rassemblera les voix de l'écosystème de l'adoption – **intervenants, décideurs, chercheurs, juristes, organismes et étudiants** – pour réfléchir ensemble à l'avenir du système et replacer l'intérêt de l'enfant au cœur des pratiques.

Moments forts à ne pas manquer

- Allocution de **Lesley Hill**, directrice nationale de la protection de la jeunesse
- Panel sur l'adoption et la DPJ, animé par **Michelle Dionne**, experte reconnue en protection de la jeunesse
- Conférence d'**Amira Maameri**, docteure en droit, sur l'intérêt de l'enfant d'un point de vue juridique
- Conférence inspirante de **David Goudreault**, auteur, travailleur social et *slameur* engagé

Aussi au programme

- Étude de cas pour réfléchir aux mythes et aux valeurs qui colorent toujours l'adoption
- Recherche des origines : bilan de la réforme, un an plus tard

Pourquoi participer ?

- Pour **rencontrer des professionnels du terrain** et bâtir des ponts entre les milieux
- Pour **enrichir vos réflexions** avec des pratiques concrètes et des expériences vécues
- Pour **contribuer à l'évolution des politiques** et au soutien des enfants et des familles adoptives et d'origine
- Pour **élargir votre réseau** et développer de nouvelles collaborations

Découvrez la programmation complète et inscrivez-vous ici
coconadoption.ca/forum/2025-2





« Loin des yeux, près du cœur »

Notre nouvelle saison 2025-2026 reprendra bientôt. Si vous désirez lancer votre avis de recherche ou témoigner de votre expérience, n'hésitez pas à contacter directement l'animatrice, Normay St-Pierre, dès maintenant, par courriel à : <mailto:normay.stpierre@videotron.ca> et elle se fera un plaisir de vous contacter pour une entrevue téléphonique et pour vous garantir une place dès que possible. **Réservez votre place maintenant!**

Il est très simple et convivial de participer à cette émission. Vous n'avez pas à vous déplacer car tout se fait par téléphone, dans le confort de votre foyer. Donc, aucun stress à avoir. Il s'agit d'une belle discussion avec notre animatrice.

L'émission est diffusée sur *SoundCloud** via notre page *Facebook* ou notre site *Internet*, via les pages Facebook de l'émission « *Loin des yeux, près du cœur* », *Adoption – Émotions – Retrouvailles (A.E.R.)* et *Les oubliés(es) de la Loi 113*, *CarrefourADN*, *Mission : Parents biologiques* et *l'Histoire des crèches du Québec*, ainsi que sur *Retrouvons-nous... chez Myriam (en France)*..



* *SoundCloud* est une plateforme de distribution audio en ligne sur laquelle les utilisateurs peuvent collaborer, promouvoir et distribuer leurs projets musicaux - [Cliquez ici pour écouter les émissions sur notre radio-web avec SoundCloud](#)

Adoption, Émotions, Retrouvailles



Nous partageons les capsules, préparées par Lyne Perron du groupe *Adoption, Émotions, Retrouvailles*, ainsi que les émissions de radio auxquelles elle participe sur CFOU 89,1FM. Ces capsules et émissions ont pour but de faire réfléchir les gens sur les différentes phases des retrouvailles, de répondre aux questions régulièrement soulevées, de sensibiliser la population à la réalité vécue par la triade adoptive, de diffuser des avis de recherche, etc. Nous vous invitons à les écouter/regarder et à apporter vos commentaires et ou questions. N'hésitez pas à partager ! **Les capsules et émissions sont disponibles également sur notre site Internet, en cliquant [ici](#).**



Carrefour ADN



Carrefour ADN est un organisme sans but lucratif, offrant aide et support à ses membres afin de démystifier leurs résultats d'ADN, en offrant des formations adaptées aux personnes débutantes ou un peu plus expertes, en fournissant de l'aide dans la recherche d'un membre de la famille biologique, en donnant accès à des guides bénévoles expérimentés, ainsi qu'en permettant l'accès à divers documents facilitant la recherche via leur site Internet.

N'hésitez pas à les contacter, ils sont d'une aide précieuse.

Site Internet : www.carrefouradn.org

facebook

https://www.facebook.com/groups/844825525683204?locale=fr_CA

Mission : Parents biologiques

Ce groupe québécois, bénévole, est une équipe œuvrant dans le domaine de la génétique et de la recherche généalogique. Si vous êtes à la recherche de parents biologiques ou si vous désirez faire des recherches généalogiques au Québec, les bénévoles sont là pour vous aider.



Pour toute demande d'aide, vous pouvez passer via leur formulaire ou discuter avec un de leurs administrateurs/modérateurs. <http://www.missionparentsbio.ca/>

Recherches via le Mouvement Retrouvailles



Vous êtes membre en règle avec notre organisme et vous possédez des informations sur votre (vos) parent(s) d'origine ou autre membre de la famille, nous pourrions peut-être vous aider dans vos recherches. Si une première approche est préconisée, nous pouvons également nous en occuper et organiser le contact, lorsque possible.

Des bénévoles de notre organisme sont attirés à votre recherche. Il arrive également que certaines personnes extérieures à notre organisation effectuent des recherches, que ce soit via une demande du Mouvement Retrouvailles ou via un avis qui aurait pu être placé sur les réseaux sociaux ou à la suite d'une analyse d'un profil d'ADN. ***Assurez-vous toujours, lorsque vous placez un message sur les réseaux sociaux, que la personne qui vous contacte pour vous aider, vous soit recommandée et qu'elle soit fiable. Faire des recherches est une chose. Faire une approche et un contact en est une autre. Rappelez-vous qu'il est important de prendre le temps et de laisser du temps à la personne contactée. Nul ne sert de courir...***

Comme l'équipe est restreinte, il arrive que quelques semaines se passent sans que vous n'ayez eu de réponse. Ne craignez rien! Votre dossier suit son cours et dès que nous aurons du nouveau, nous vous en aviserons. Si nous n'arrivons pas à trouver, nous vous en avisons également. Il arrive que le département des miracles soit fermé! Soyez assuré(e)s que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour répondre adéquatement à vos demandes et que vous n'avez pas été oublié(e)s. Si toutefois vous arrivez à trouver autrement qu'avec notre organisme, veuillez nous aviser dès que possible.

IMPORTANT : Nous ne sommes pas une agence de recherche de personnes. Nous œuvrons uniquement dans les dossiers où il y a eu consentement à l'adoption, au Québec.

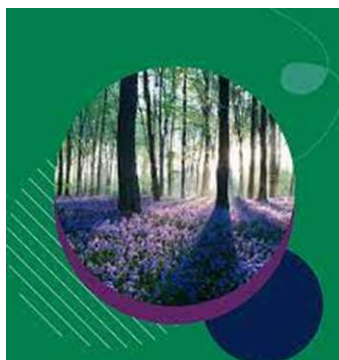
Conférences



- ✚ Y a-t-il des cafés-rencontres du Mouvement Retrouvailles dans votre coin de province? **NON!**
- ✚ Vous aimeriez obtenir des informations, assister à une conférence, échanger sur votre vécu et entendre des témoignages. **OUI**
- ✚ Vous aimeriez que le Mouvement Retrouvailles se déplace vers vous pour une activité d'informations autour d'un bon café ou d'un repas suivi ou non d'une conférence? **OUI**

Alors, laissez-nous le savoir et nous pourrions voir comment il est possible de répondre à vos attentes.

Vous avez un groupe de personnes et un endroit à nous suggérer? Faites-nous le savoir! Nous pouvons organiser le tout durant la journée ou en soirée. Nous attendons vos suggestions.



Colloque annuel 2026 – Réservez votre date!

Le prochain colloque se tiendra le 2 mai 2026 à l'Hôtel Plaza Universel de Montréal. Informations, conférences, témoignages et souper sont au programme.

Nous vous promettons une autre belle journée!

L'invitation officielle sortira en janvier 2026. Ne la manquez pas!

À surveiller dès le 1^{er} octobre 2025

« **Fille-mère** », le nouveau livre d'*Ingrid Falaise* chez Éditions Libre-Expression

Au micro des Lève-tôt, Ingrid Falaise a livré un témoignage bouleversant : la promesse faite à sa belle-mère, en soins palliatifs, d'écrire son histoire.

De cette mission est né **Fille-mère**, un livre qui raconte le parcours douloureux de femmes envoyées au couvent pour accoucher dans la honte, et celui de milliers d'enfants arrachés à leur mère.

Au-delà d'un récit personnel, c'est un devoir de mémoire pour briser le silence et changer le regard sur cette page sombre de notre histoire.

Sortie le 1^{er} octobre 2025



Saison 2025-2026 (période de renouvellement et mise à jour)

La saison 2025-2026 débute sous peu. Nous sommes toujours là pour vous accueillir et vous servir. Suivez nos activités et information sur notre site Internet et/ou sur notre page Facebook.



Le temps de renouveler votre carte de membre pour l'année 2026 arrive à grands pas. N'oubliez pas qu'il est important de faire votre renouvellement de carte de membre régionale annuelle. La survie du Mouvement en dépend. Vous recevrez à l'automne, par courriel ou par la poste, votre avis de renouvellement. Ne le laissez pas attendre. Votre renouvellement peut également être effectué directement en ligne, sur notre site Internet.

Nous vous rappelons que si vous avez déjà été membre du Mouvement Retrouvailles par le passé et que vos coordonnées ont changé ou que vous avez réalisé des retrouvailles avec la personne recherchée ou que vous avez obtenu des résultats du CISSS/CIUSSS/SASIE ou de toute autre façon, veuillez prendre quelques minutes pour nous en aviser. Il est important de nous faire part, ainsi qu'au CISSS/CIUSSS/SASIE détenteur de votre dossier, de vos changements d'adresse et de numéro de téléphone. Malgré nos nombreux rappels, nous avons encore des pour lesquels aucune mise à jour récente n'a été effectuée et certaines retrouvailles ne peuvent avoir lieu, faute de renseignements exacts au dossier. Si vous nous avez avisé déjà, nous tenons à vous remercier.



Tous nos membres ont la possibilité de voir leur avis de recherche sur notre site Internet, pour une chance additionnelle. Si votre avis n'a pas été publié par le passé, faites-nous-en la demande et il nous fera plaisir de le placer en ligne.

Les « non-membres » peuvent également voir leur avis de recherche publié. Cependant, il est important de noter que si quelqu'un se reconnaît, il sera dirigé directement vers le « non-membre », lequel sera responsable de faire les vérifications d'usage. Nous ne gérons pas les avis pour les « non-membres », contrairement à ceux pour nos membres en règle.

IMPORTANT : Lorsque vous nous contactez par téléphone, laissez-nous votre nom, numéro de téléphone et votre ville de résidence. Nous vous rappellerons rapidement. Votre appel est important pour nous et il nous fera plaisir de vous aider dans vos démarches. Si vous désirez rencontrer un(e) responsable, n'hésitez pas à nous appeler et nous pourrions faire en sorte de vous fixer un rendez-vous.

Si vous désirez vous inscrire, vous pouvez nous contacter par courriel, par téléphone ou directement sur notre site Internet en cliquant sur « Devenir membre ». Nous aimerions attirer votre attention sur l'importance de nous fournir les documents nécessaires afin que nous puissions compléter votre adhésion. Plusieurs personnes remplissent le formulaire en ligne pour devenir membre et c'est très bien. CEPENDANT, plusieurs omettent de nous faire suivre le paiement qui doit s'y rattacher. **Tant et aussi longtemps que nous ne recevons pas ledit paiement, votre demande est en attente de traitement.** Veuillez donc vous assurer d'effectuer le virement ou d'envoyer un chèque ou mandat-poste, comme indiqué sur le formulaire en ligne.

Actuellement, nous avons des demandes reçues en ligne, sans aucun versement, donc toujours en attente. Merci de votre compréhension.

Article tiré de www.ledevoir.com, écrit par Christian Saint-Pierre, publié le 9 août 2025 – Photo: Adil Boukind Le Devoir

« Pis, un jour, il a fallu faire des lunches » : Blaise Durivage a imaginé une famille juste un peu différente

« Je caresse depuis l'enfance le rêve un peu fou de devenir auteur », explique Blaise Durivage, qui gagne sa vie à Saint-Jean-sur-Richelieu en enseignant à des élèves du primaire, dont plusieurs sont de nouveaux arrivants. « Je me suis longtemps dit que c'était impossible pour moi d'être publié, ajoute-t-il, que c'était réservé à des personnes sérieuses, qui inventent des histoires profondes. Je n'étais pas capable de m'imaginer me consacrer à l'écriture. »

Et voilà que l'homme de 42 ans publie cet automne un premier roman, intitulé *Pis, un jour, il a fallu faire des lunches*. Le narrateur se prénomme Blaise et il élève, avec son amoureux, Philippe, deux enfants, Elliott et Félix, adoptés par l'intermédiaire du programme « Banque mixte » de la DPJ. « Au moment où j'amorçais les démarches d'adoption, se souvient l'auteur, je me suis mis à chercher des blogues à propos d'homoparentalité. Il y en avait quelques-uns aux États-Unis, mais aucun au Québec. C'est à ce moment-là que j'ai créé mon propre blogue, qui s'appelait Papa pis Dada, et que j'ai commencé à témoigner de ce que nous traversons, mon chum et moi. » Puis, rattrapé par le tourbillon de la vie, le père a cessé d'écrire.

En 2023, après que sa sœur l'a convaincu de poser sa candidature, Blaise Durivage se classe parmi les vingt-quatre auteurs et autrices en lice pour le Prix de la nouvelle Radio-Canada. « Peu de temps après, explique-t-il, une éditrice de chez Libre expression a communiqué avec moi pour me dire qu'elle trouvait mes textes vraiment intéressants, que j'avais un point de vue original, un ton particulier. Que quelqu'un vienne vers moi de cette façon, je pense que c'est ce que ça me prenait. C'était le coup de pied au derrière dont j'avais besoin. »

Une vie qui mérite la fiction

L'auteur met tout de même du temps à accepter l'idée que sa vie est assez captivante pour servir de matière première à un roman. « Je me disais que ça n'allait intéresser personne, le quotidien d'un petit gros gai de 40 ans. Puis on m'a parlé d'autofiction, de la possibilité d'imaginer à partir du réel, d'inventer des anecdotes, de créer des personnages en fusionnant des gens que je connais... Tout ça m'a grandement stimulé et je me suis lancé dans l'écriture. J'ai peut-être fait preuve d'exagération ici et là, histoire de rendre quelques situations plus drôles, mais le livre est finalement très fidèle à la réalité. »

Le roman raconte une journée, un samedi de Pâques, dans la vie d'une famille au quotidien mouvementé. Blaise, alias Dada, le « donneur de soins principal », qui est aussi le narrateur de l'histoire, et Philippe, alias Papa, s'appêtent à quitter la maison avec leurs fils, Elliott, 9 ans, et Félix, 5 ans, pour rendre visite aux parents de Philippe. « Je voulais d'abord et avant tout montrer le quotidien de notre famille homoparentale avec des enfants adoptés, dont l'un est autiste, explique Durivage. Un quotidien qui est parfois très différent des autres, et parfois vraiment ordinaire. On a des moments pour le moins sportifs, des jours très difficiles, puis d'autres qui sont apaisants, enrichissants. »



« Au moment où j'amorçais les démarches d'adoption, se souvient l'auteur, je me suis mis à chercher des blogues à propos d'homoparentalité. Il y en avait quelques-uns aux États-Unis, mais aucun au Québec. C'est à ce moment-là que j'ai créé mon propre blogue, qui s'appelait Papa pis Dada, et que j'ai commencé à témoigner de ce que nous traversions, mon chum et moi. »

Un passage du livre résume fort bien le changement de vie des deux papas : « Je pense au fait qu'on a fondé une famille, on a fait apparaître deux êtres humains dans notre maison quand il n'y en avait pas avant, à comment on a abouti là à dévouer nos vies à ces deux petits garçons, à comment on est passés de deux gars un peu centrés sur eux-mêmes à deux papas qui doivent se lever le matin pis faire des lunchs pour leurs enfants avant qu'ils partent pour l'école. »

Un véritable périple

À partir de cette journée, séquence temporelle de base, le narrateur, alter ego de l'auteur, retourne allègrement dans le passé pour revisiter les pages les plus marquantes de son enfance, de son adolescence et de son âge adulte, les faits saillants de son périple vers le bonheur individuel, amoureux, puis parental et familial.

« Dans la vie, avoue Durivage, il m'arrive souvent de me demander comment je me suis retrouvé dans une situation. Vous savez, ces moments où on s'interroge sur les choix qu'on a faits et sur la manière dont ils nous ont amenés là où on est rendus ? C'est à ça que je voulais faire écho en créant dans le roman ces retours dans le temps. Il m'a fallu un certain courage, parce que j'avais une réticence à entrer dans mon histoire personnelle, mais mes précieuses éditrices, Marike Paradis et Michelle Cazes, m'ont convaincu d'y aller. »

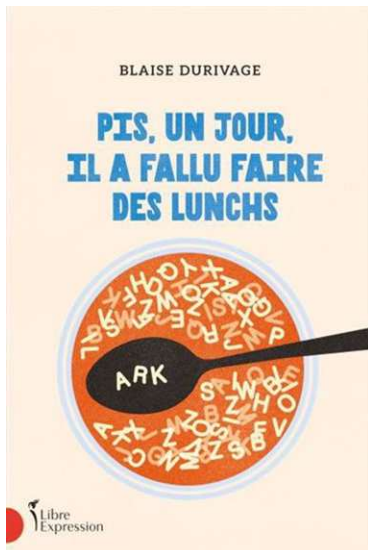
Ce qui donne un roman où une foule de sujets de société d'une criante actualité sont abordés avec beaucoup d'humour et de sensibilité. Il est question d'homosexualité masculine et d'homoparentalité, bien entendu, mais aussi des dédales de l'adoption par banque mixte et des défis rencontrés par les enfants neuroatypiques, des pressions sociales qui accompagnent la parentalité et des préjugés qui subsistent à propos de ce qui serait prétendument masculin et féminin.

Durivage n'avait pas conscience, en commençant à écrire, qu'il allait ratisser aussi large. « Je n'avais pas planifié ça, explique-t-il. Je ne suis pas parti en mission. Mais quand on y pense, ce n'est finalement pas si étonnant. Parce que le quotidien est chargé d'enjeux importants. On fait sans cesse des choix déterminants. On se retrouve chaque jour dans des dilemmes qui sont à la fois tragiques et comiques. Nos vies sont faites de ça. J'espère avoir réussi à transposer ça avec justesse dans le roman. »

L'auteur révèle qu'il travaille en ce moment même à un deuxième roman, un livre qui devrait être nettement moins autobiographique que le premier. « J'ai entrepris d'entrer dans la tête de personnages qui ne sont pas moi, explique-t-il. J'essaie d'écrire une fiction sur le monde de l'enseignement. » Gageons que ce sera aussi drôle qu'émouvant.

Quête de bonheur

Dans cette famille, celle qui est au cœur du premier roman de Blaise Durivage, on a appris à saisir le bonheur quand il passe. « Chez nous, le bonheur réside dans les craques du divan, dans les Goldfish oubliés là, dans l'assouplissant Downy qu'on a ajouté à la lessive pour que les draps sentent bon, dans le morceau de LEGO retrouvé dans le tas de poussière juste à temps pour ne pas se faire aspirer par la balayeuse, dans les petites taches de crayons-feutres sur la nappe après un beau dessin de Papa pis Dada en bonhommes allumettes. [...] Notre bonheur est difficile et tortueux, il est dans les chicanes, le boudage pis les excuses. Notre bonheur est facile, il est dans les câlins pis les chatouilles. »



« La Peur. La Tristesse. Le Doute. Mes vieilles copines qui me suivent partout comme une ombre depuis l'adolescence. » Si le narrateur du roman est si attachant, c'est qu'il n'hésite pas à assumer ses failles, ses faiblesses et ses limites. « C'est peut-être parce qu'en tant qu'homme gai j'ai grandi en cherchant à cacher la vérité, explique Durivage, mais aujourd'hui, je ressens un immense besoin de dire les choses telles qu'elles sont. Je voulais que mon narrateur ait des propos niaisés, qu'il ait des pensées qui ne sont pas toujours nobles, qu'il lui arrive de juger les autres, et souvent de se critiquer lui-même. Autrement dit, qu'il ait des défauts, qu'il soit humain. »

À lire : « *Pis, un jour, il a fallu faire des lunches* » de Blaise Durivage, Libre expression, Montréal, 2025, 240 pages

« Œuvre de chair ne désirera qu'en mariage seulement »

Une exposition de l'artiste Serge Marchetta sur l'histoire des Orphelins de Duplessis et les filles-mères entre 1940 et 1965.

Adopté dès son plus jeune âge, Serge Marchetta retrouve sa famille biologique en 2016. Cet événement l'incitera à explorer de nouvelles pistes de réflexions basées sur sa vie personnelle mais aussi sur la société qui l'a vu naître.

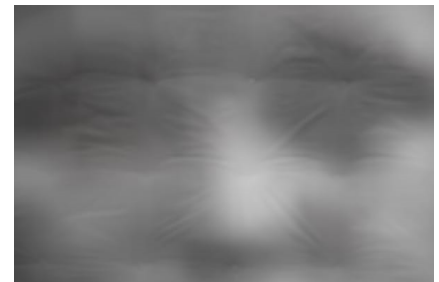
Avec l'installation multimédia *Œuvres de chair ne désirera qu'en mariage seulement*, Serge Marchetta revisite ce pan de l'Histoire du Québec, soit celle des Orphelins de Duplessis et les abus de pouvoir exercés par l'Église et le gouvernement du Québec entre 1940 et 1965. Dans ce projet, il met en lumière les répercussions tragiques de cette domination, tant sur ces enfants marginalisés que sur les mères célibataires, comme la sienne, victimes de cette alliance autoritaire.

À travers, la présence d'éléments hautement symboliques, de poésies et de vidéos, cette installation multimédia donne une voix à ces victimes méconnues de cette époque sombre de l'histoire québécoise. Cette œuvre se veut aussi un hommage à ces filles-mères et ces orphelins et s'inscrit dans la volonté de l'artiste d'en faire un outil de mémoire et de transmission pour que leurs histoires ne tombent pas dans l'oubli.

Vernissage le 12 septembre 2025 de 17h00 à 19h00 - **Exposition** jusqu'au 2 novembre 2025

Centre Sanaaq

1200, rue du Sussex, Montréal (Québec) H3H 0E3

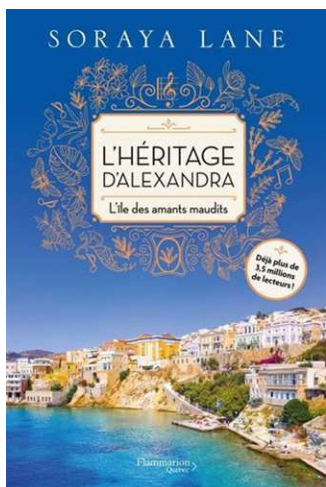


Suggestions de lecture

Vous avez des suggestions de lecture, de films, de documentaires et/ou d'activités, envoyez-nous les coordonnées par courrier électronique au : cfortin@mouvement-retrouvailles.gc.ca et nous en prendrons bonne note.

À LIRE – EN FRANÇAIS

« **L'héritage d'Alexandra** » de Soraya Lane, chez Flammarion, juin 2025



Vous avez aimé « L'héritage d'Estée » et « L'héritage d'Esméralda »? Vous adorerez ce troisième tome.

Quelques mois après la mort de sa grand-mère, Ella reçoit en héritage un petit coffret contenant la photographie d'une femme et d'une enfant qui lui sont inconnues ainsi qu'une partition jaunie par le temps. Bientôt obsédée par le lien entre ces deux objets et sa propre vie, elle découvre que le cliché a été pris sur la majestueuse île de Skopelos, en Grèce. Alors qu'elle retrouve Gabriel et s'ouvre à cet ancien amour de jeunesse, aujourd'hui devenu un séduisant musicien, celui-ci l'encourage à se rendre au milieu des eaux turquoise de la mer Egée pour percer le mystère de ses origines.

« **La sage-femme clandestine** » de Soraya Lane, chez City ED., octobre 2024

« **C'était tout ce dont elle avait besoin : savoir qu'il était toujours en vie. Qu'il y avait encore de l'espoir.** » .

Alors que la guerre fait rage en Pologne occupée, Emilia est l'une des rares personnes à pouvoir aller et venir librement. En tant que sage-femme, elle bénéficie d'une précieuse liberté pour pouvoir se rendre auprès de ses patientes enceintes. Mais Emilia a un secret : elle met aussi au monde des enfants juifs qu'elle évacue ensuite grâce à la Résistance.. Jusqu'au jour où elle est trahie et déportée à Auschwitz. Dans cet univers d'une infinie noirceur où régner la faim, le froid et la mort, on lui demande de redevenir sage-femme. Sans aucun médicament, avec simplement un peu d'eau et quelques chiffons, elle aide les détenues à accoucher.. Et Emilia se rend compte qu'elle peut faire plus. Elle élabore un plan qui va permettre de sauver ces enfants ayant eu la malchance de naître au milieu de l'enfer. Un plan qui apporte aux mères une petite lueur d'espoir mais qui, s'il était découvert, pourrait la condamner à mort.... **Pour sauver les enfants elle est prête à tout sacrifier.** .



« La vieille laide » de Lucy-France Dutremble, aux Éditions Saint-Jean, mai 2025



Voici l'histoire de Marie-Anne, rebaptisée Anne-Marie par des parents insensibles qui la surnomment «la vieille laide ». Il faudra le décès de ceux-ci pour que Marie-Anne goûte enfin à la douceur d'une vie tranquille, libérée de toutes méchancetés.

Son existence sera cependant bientôt chamboulée lorsqu'elle apprendra de Charles, un jeune homme dont le destin est lié au sien, qu'elle a été adoptée. Cette révélation sera la première d'une série de découvertes qui mettront la résilience de Marie-Anne à rude épreuve. Déterrer les secrets des morts peut faire remonter un lot de souffrances...

Une saga familiale savoureuse et bouleversante de l'auteure de Chez les Paquette, La femme de l'éclusier, La forge des Maheu et La veuve de Labelle.

À VOIR – EN FRANÇAIS

« À tout prix » - Une deuxième saison sous le signe de l'adoption

Laurence et Charles sont plongés dans un processus d'adoption marqué par la paperasse, les cours d'éducation parentale, les inspections de la maison et les décisions difficiles à prendre... Un nouveau défi qu'ils traversent avec toujours autant de sensibilité et d'humour. Retrouvez Pascale Renaud-Hébert et Mickaël Gouin dans la deuxième saison de la comédie dramatique *À tout prix*, dont les 8 épisodes de 8 minutes seront disponibles depuis dans la section VÉRO.TV d'ICI TOU.TV EXTRA.



Pascale Montpetit, Catherine Paquin-Béchar, Noémie Leduc-Vaudry, Roger Larue, Charles-Aubey Houde, Alphé Gagné et Marie Eve Morency font également partie de la distribution de la série, qui est réalisée par Julie Hogue et produite par KOTV. **À tout prix est une adaptation de la comédie canadienne de Wendy Litner, *How to Buy a Baby*.**

Laurence (Pascale Renaud-Hébert) et Charles (Mickaël Gouin) ont depuis longtemps abandonné l'idée d'avoir un bébé de manière amusante. Les deux ont aussi finalement renoncé, après plusieurs essais, à avoir un bébé par des moyens médicaux invasifs. Mais bien que leurs composants génétiques ne soient pas suffisants pour concevoir un enfant, Laurence et Charles refusent d'abandonner leur rêve d'être parents ensemble. Jusqu'où sont-ils prêts à aller pour devenir parents?

Article tiré du site Internet « The Canadian Encyclopedia », par Niigaanwewidam James Sinclair et Sharon Dainard, publié le 22 juin 2016, mis à jour par David Gallant, le 10 janvier 2024

Rafle des années soixante

La « rafle des années soixante » désigne l'enlèvement à grande échelle, ou « rafle », des enfants autochtones à leur domicile, à leur communauté et à leur famille d'origine dans les années 1960, ainsi que leur adoption ultérieure par des familles de classe moyenne, la plupart non autochtones, aux États-Unis et au Canada. Cette expérience a privé de nombreux adoptés de leur sentiment d'appartenir à un groupe culturel. Cette séparation physique et émotionnelle des enfants continue aujourd'hui à se faire ressentir sur les adoptés devenus adultes et sur les communautés autochtones.

Ce texte est l'article intégral sur la rafle des années soixante. Si vous souhaitez en lire un résumé en langage simple, veuillez consulter l'article : [Rafle des années soixante \(résumé en langage simple\)](#).



Rafle des années soixante - Ralliement et marche en souvenir de la rafle des années soixante à Allen Gardens, à Toronto (automne 2011). (avec la permission de Crystal Luxmore / Flickr CC)

La « rafle » des enfants autochtones entre 1951 et les années 1980

C'est Patrick Johnston, chercheur au Conseil canadien de développement social, qui utilise pour la première fois l'expression « rafle des années soixante » dans son rapport publié en 1983 sur le traitement des enfants autochtones par les services de la protection de la jeunesse et intitulé *Native Children and the Child Welfare System*. Dans son rapport, Patrick Johnston décrit l'enlèvement à grande échelle, dans les années 1960, des enfants autochtones à leur foyer, à leur communauté et à leur famille d'origine, souvent sans le consentement de leurs parents ou de leur bande, et leur adoption ultérieure par des familles, le plus souvent non autochtones, aux États-Unis et au Canada. La rafle des années soixante n'est pas un événement isolé motivé par des compétences parentales autochtones inférieures, mais plutôt une manifestation des politiques paternalistes mises en œuvre au Canada pour assimiler les cultures et les communautés autochtones.

Ces enlèvements commencent en 1951, lorsqu'une modification de la *Loi sur les Indiens* accorde aux provinces toute autorité pour gérer le bien-être des enfants autochtones (article 88) lorsqu'aucun texte de loi n'existe au niveau fédéral. Au début des années 1960, après avoir subi pendant près d'un siècle des politiques fédérales dévastatrices, telles que la *Loi sur les Indiens*, et les pensionnats indiens, de nombreuses communautés autochtones – en particulier celles qui vivent sur des réserves – crouaissent dans la plus grande pauvreté, pâtissent d'un taux de mortalité élevé et doivent faire face à de sérieux obstacles socio-économiques. Sans disposer de ressources financières supplémentaires adéquates, les organismes provinciaux héritent en 1951 d'une série de problèmes concernant les enfants et leur bien-être dans les communautés autochtones. Faisant face à de nombreuses communautés mal servies, manquant de ressources et devant se conformer à la *Loi sur les Indiens*, les organismes provinciaux chargés de la protection de l'enfance choisissent d'extraire les enfants de leur foyer plutôt que d'offrir des ressources et un soutien aux communautés.

Du début des années 1960 à la fin des années 1980, les gouvernements provinciaux considèrent que l'extraction des enfants autochtones est le moyen le plus rapide et le plus facile de résoudre les problèmes associés au bien-être de ces enfants. À l'époque, les services de la protection de la jeunesse n'exigent pas de ses travailleurs sociaux qu'ils possèdent des connaissances spécifiques ou qu'ils soient formés en matière de protection des enfants autochtones. Par ailleurs, ces services ne sont pas obligés d'obtenir le consentement de la communauté pour « rafler » les nouveau-nés et les jeunes enfants des bras de leurs parents et les placer dans des foyers non autochtones. C'est seulement après l'adoption du *Child, Family and Community Services Act* en 1980 que les travailleurs sociaux sont obligés d'informer les conseils de bande de l'extraction d'un enfant de sa communauté.

Nombre d'enfants affectés (1960-1990)

Les rafles s'étendent de manière exponentielle durant les années 1960, à une époque où les enfants autochtones sont particulièrement surreprésentés dans les personnes prises en charge par les services de protection de la jeunesse. En 1964, par exemple, le nombre d'enfants autochtones sous la protection de la Province en Colombie-Britannique (1 466) est 50 fois plus élevé qu'en 1951 (29). Les enfants autochtones ne représentent qu'un pour cent des enfants pris en charge par les services de protection de l'enfance dans les années 1950 au niveau national, mais à la fin des années 1960, ils en constituent le tiers.

Le nombre d'enfants enlevés de leur famille d'origine varie d'une province à l'autre, mais la pratique atteint un record de popularité dans les Prairies. En Saskatchewan, des programmes spécifiques sont mis sur pied pour faciliter les adoptions. Au Manitoba, entre 1971 et 1981, approximativement 3 400 enfants autochtones sont adoptés, dont près de 80 % dans des foyers non autochtones.

Le ministère d'Affaires autochtones indique que le nombre d'enfants adoptés entre 1960 et 1990 s'élève à 11 132. Des études plus récentes suggèrent cependant que plus de 20 000 enfants des Premières Nations, des Métis et des Inuits ont en fait été enlevés de leur foyer. De nombreux enfants ont également été envoyés à l'étranger, certains jusqu'en Nouvelle-Zélande. Suivant les sources, juste en 1981, 45 à 55 % des enfants ont été adoptés par des familles américaines.

Changement d'orientation des politiques relatives à la protection de l'enfance, de la fin des années 1980 à aujourd'hui

Dans les années 1980, les conclusions du rapport de Patrick Johnston, les demandes formulées par plusieurs bandes autochtones de modifier les lois provinciales relatives à l'adoption et d'autres rapports critiques à l'égard de la rafle des années soixante, notamment celui du juge Edwin Kimelman intitulé *No Quiet Place* (1985), amènent à la modification des politiques relatives à la protection de l'enfance. Avant de pouvoir placer un enfant dans une famille non autochtone, la priorité doit être donnée à la famille élargie, puis à une autre famille autochtone.

De nouveaux changements surviennent en 1990, lorsque le gouvernement fédéral crée le Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations. Ce programme accorde aux bandes locales le pouvoir d'administrer les services à l'enfance et à la famille conformément à la législation provinciale ou territoriale en vigueur. Les bandes ont depuis pris un contrôle croissant des services axés sur leurs propres enfants.

La surreprésentation des enfants autochtones chez les enfants qui bénéficient des services axés sur la protection de l'enfance reste néanmoins préoccupante. Dans son rapport de 2015 aux premiers ministres du Canada intitulé *Report to Canada's Premiers*, le Groupe de travail sur le bien-être des enfants autochtones met en lumière le nombre disproportionnellement élevé d'enfants autochtones pris en charge (sous tutelle) dans l'ensemble du pays. Selon les données du recensement de 2016 de Statistique Canada, alors que les enfants autochtones ne représentent que 7,7 % de tous les enfants du pays, ils constituent 52,2 % des enfants placés en famille d'accueil privée au Canada.

Impacts socioculturels

Les effets à long terme de la rafle des années soixante sur les adoptés devenus adultes sont considérables, allant de la perte de l'identité culturelle à une faible estime de soi en passant par des sentiments de honte, de solitude et de confusion. Les actes de naissance ne pouvant être consultés sans le consentement de l'enfant et des parents, de nombreux adoptés n'ont appris leur véritable origine que tard dans leur vie, ce qui a provoqué chez eux des sentiments de frustration et de détresse. Certains enfants ont été placés dans des foyers où ils ont bénéficié de l'amour et du soutien des personnes présentes, mais ces dernières n'ont pas pu offrir l'éducation et les expériences spécifiquement culturelles qui sont pourtant essentielles à la formation d'une identité autochtone saine. Certains adoptés ont par ailleurs signalé avoir été victimes d'abus d'ordre sexuel, physique et autre. Ces expériences et les sentiments qu'elles ont engendrés ont fait naître des défis à long terme pour la santé des adoptés et leur capacité à subvenir à leurs besoins. Par conséquent, à partir du début des années 1990, des recours collectifs ont été engagés contre les gouvernements provinciaux en Ontario, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, et ces procès sont toujours en cours.

Excuses du gouvernement et entente

Le 18 juin 2015, la Province du Manitoba a publié des excuses pour la rafle des années soixante et a annoncé que cet épisode de l'histoire serait inclus dans les programmes scolaires. Cette excuse coïncide avec la publication des « Appels à l'action » de la *Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR)* concernant les pensionnats indiens. La CVR cite la rafle des années soixante comme étant un aspect important du « génocide culturel » opéré par voie législative au Canada à l'encontre des peuples autochtones.

Le 1^{er} février 2017, le gouvernement canadien annonce qu'il est prêt à négocier un règlement pour le recours collectif de 1,3 milliard de dollars intenté contre lui en 2009. Le 14 février, le juge Edward Belobaba de la Cour supérieure de l'Ontario statue en faveur des victimes de la rafle des années soixante, considérant que le gouvernement fédéral n'a pas pris les mesures adéquates pour protéger l'identité culturelle des enfants dans les réserves qui ont été enlevés à leur foyer. Ceci représente la première victoire d'une poursuite de la rafle des années soixante au pays. Le 6 octobre 2017, le gouvernement fédéral annonce un règlement de 800 millions de dollars conclu avec les survivants.

En mai 2018, la première ministre de l'Alberta, Rachel Notley, présente ses excuses aux survivants de la « rafle des années 1960 » à l'Assemblée législative de l'Alberta : « Pour la pratique gouvernementale qui vous a coupés, vous, Autochtones, de votre famille, de votre communauté et de votre histoire, nous sommes désolés. Pour ce traumatisme, cette douleur, cette souffrance, cette aliénation et cette tristesse, nous sommes désolés. » Avant que le gouvernement ne présente ses excuses, le ministère des Services à l'enfance et le ministère des Relations autochtones travaillent en collaboration avec la *Sixties Scoop*

Indigenous Society of Alberta (SSISA), et organisent des consultations avec les survivants. Au total, 575 personnes prennent part aux séances de consultation, tandis que 286 autres personnes soumettent leurs observations en ligne et par courrier. Adam North Peigan, survivant et président de la SSISA, collabore avec le gouvernement sur le processus des consultations et des excuses, et déclare qu'il croit que ces excuses sont « significatives ». Pour Adam North Peigan, c'est le résultat d'un partenariat fructueux entre les peuples autochtones et le gouvernement de l'Alberta. Pour Suzanne Wilkinson, une survivante, le processus de consultation et d'excuses la mène vers la guérison : « Chaque fois que nous racontons notre histoire, des parties de notre cœur, et de notre âme, et notre esprit se réparent ».

En janvier 2019, le gouvernement de la Saskatchewan fait suite au Manitoba et à l'Alberta en offrant des excuses aux survivants de la « rafle des années 1960 ». Le premier ministre Scott Moe reconnaît le rôle important de la *Sixties Scoop Indigenous Society of Saskatchewan* (SSISS) lors du processus de consultation et il s'excuse au nom du peuple et du gouvernement de la Saskatchewan : « Nous avons échoué auprès des survivants dont nous avons entendu les témoignages... et auprès de tant d'autres. Nous avons échoué auprès de leurs familles. Nous avons échoué auprès de leurs communautés. Nous avons échoué. » La SSISS espère que les excuses entraîneront des actions sérieuses, telles que l'ajout de la « rafle des années 1960 » au programme scolaire, l'accès public aux registres d'adoption et la création d'un plus grand nombre de cercles de partage afin de soutenir la guérison des survivants.

En novembre 2020, la *Sixties Scoop Healing Foundation*, établie pour soutenir le processus de guérison des survivants de la « rafle des années 1960 », a annoncé le premier conseil d'administration permanent. Celui-ci est composé de dix membres : Cheryl Swidrovich, Danelle St. Laurent, Eric Phillips, Gary McDermott, Halie Bruce, Selina Legge, Wayne Garnons-Williams, Vicky Boldo, Anna Watts et le juge Harry LaForme.



Entre loi, silence et mémoire

Une page Facebook présentant, sous forme de blog, les visages oubliés de l'adoption. Cette page permet d'être informé et de reconnaître les injustices qu'ont subies les "filles-mères" et leurs enfants dits "illégitimes" entre 1833-1979. On y parle de droit aux origines et aux antécédents familiaux complets, ainsi qu'au droit de mémoire.

Pour accéder à la page Facebook, [cliquez ici](#)

Présidente : Caroline Fortin – cfortin@mouvement-retrouvailles.qc.ca
Vice-présidente : Réjane Genest
Trésorier : Pierre Morin
Relationniste : Lise Émond
Secrétaire : Lucille Gosselin

PROCHAINES ACTIVITÉS RÉGIONALES

Région de Québec / Portneuf / Chaudière- Appalaches / KRTB / Bas St-Laurent / Gaspésie/Les Îles

**Café-rencontre
LUNDI, 8 septembre 2025, 19h00**

Informations générales
Discussions Ad-Lib

Lieu : **ATTENTION NOUVEAU LOCAL**

Cégep Garneau
1640, boul. de l'Entente,
Pavillon F, Local **F-1711**,
Québec G1S 4S3
(Entrée par la Porte F2, sous la passerelle de la rue
Baillargé)

Stationnement Zone 2 ou dans la rue)

Pour plus de renseignements : 418-990-2799

« Prochaine parution – Août-Septembre 2025 »



Région Montérégie / Mauricie, Bois-Francs / Montréal / Laval / Laurentides / Lanaudière

**Café-rencontre
VENDREDI, 3 octobre 2025, 19h00**

Centre culturel Labrosse
3880, rue Labrosse
Saint-Hubert J3Y 3C6

Pour plus de renseignements : 450 678 5975

Région Saguenay / Lac St-Jean / Chibougamau / Côte-Nord

À CONFIRMER

Réservez votre place.
Pour plus de renseignements : 418 673-7334

Région Frontenac/Estrie

À CONFIRMER

Pour plus de renseignements : 418 335 9522

***Toujours vérifier sur notre page Facebook et/ou
notre site Internet pour tout changement de
dernière minute.***

